



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 5101716

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 2/10/2025 10H50 C:024515 I:41687
V/REF : BC1924804
V/Email reçu le Jeudi 02/10/2025 a 10H50

SELON DEVIS N° 5090081

**DALKIA VILLEURBANNE
Le Kaly
15A RUE ALBERT EINSTEIN
69100 VILLEURBANNE**

IMMEUBLE : BEL AIR
8 RUE BEL AIR
69290 SAINT PRIEST

Vaulx en Velin, le 22 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEES N110 A 116 - CONTACTER POUR LES ACCES MR BELAIDOUNI (TECHNICIEN)
PORT.*06 61419916*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5090081 du 17/09/2025 d un montant de
ACCORD PARTIEL POUR LES ALLEES N104 ET 105 UNIQUEMENT

Donneur d'ordre : M. M. ANDRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

MISE EN PLACE DU CHANTIER PAR NOTRE CONTRE-MAITRE
- 104 PLACE DU 8 MAI 1945
REPLACEMENT DE 4M DE FONTE DN125
REPLACEMENT DE 2 COUDES SMU DN125
MISE EN PLACE DE 3 COLLIERS DN125
MISE EN PLACE DE 2 ELASTOMERES DN125
ENVIRON 18H DE MO

- 105 PLACE DU 8 MAI 1945
REPLACEMENT DE 4M DE FONTE DN125
REPLACEMENT DE 2 COUDES SMU DN125
MISE EN PLACE DE 3 COLLIERS DN125
MISE EN PLACE DE 1 ELASTOMERE DN125
ENVIRON 18H DE MO
CONTROLE DE L'ENSEMBLE ET NETTOYAGE DES LIEUX

L'EMBELLISSEMENT N'EST PAS COMPRIS DANS LE PRESENT DEVIS

LE 13/10 : PREPARATION CHANTIER ET MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE

NOS INTERVENTIONS DES 14/10 ET 15/10/2025

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 16/10/25 a 14H09 M. M. ANDRE

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

LE CHIFFRAGE D'INTERVENTION DE CURAGE N'A PAS ETE NECESSAIRE ET VOUS A ETE DEDUIT DE L'ACCORD

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Forfait Affichage - Coupure d'eau		Pour mémoire
1,00	Travaux de Plomberie parties communes	2345,76	2345,76
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
3,00	Tuyau(x) fonte 3M dn125	270,58	811,74
4,00	Coude(s) fonte smu Dn 125	51,53	206,12
1,00	sac(s) ciment	12,13	12,13
2,00	Joint(s) fonte smu Dn125	39,34	78,68
1,00	Bouchon(s) sple smu 125	83,60	83,60
TOTAL H.T.			3538,03
T.V.A. a 20,00%			707,60
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>4245,63</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

BON DE COMMANDE OU ORDRE DE SERVICE N°BC1924804

(Référence à rappeler sur votre facture)

ADRESSE DE FACTURATION

Adresse postale :

DALKIA REGION CENTRE EST (10039)

TSA 35505

59784 LILLE CEDEX 9

FRANCE

Adresses électroniques :

- Envoi de factures et/ou avoirs en dématérialisation :

facturepdf.dalkia@csp.dalkia.fr

- Courriel de renseignement (ne pas envoyer de facture) :

contactfournisseur@csp.dalkia.fr

INFORMATION DE COMMANDE

Date : 02/10/2025

Demandeur : MARC ANDRE

Email : marc.andre@dalkia.fr

Tél Demandeur : +33664585380

LIEU DE LIVRAISON

DALKIA

104 PLACE DU 8 MAI 1945

À l'attention de MARC ANDRE

104 Place du 8 Mai 1945

69800 Saint-Priest

FRANCE

FOURNISSEUR (« l'Entreprise »)

SERVIMO

101 AVENUE PAUL MARCELLIN

69120 VAULX-EN-VELIN Auvergne-Rhone-Alpes FRANCE

Mail : centreappels@servimo.fr

Tél :

N° SIREN : 303890206

Conditions de règlement : 45 jours fin de mois

Important : Merci de bien vouloir accuser réception de cette commande, puis de la confirmer, en vous rendant sur votre portail Fournisseurs (lien direct accessible dans le mail accompagnant ce document).

Toutes les informations liées à votre compte fournisseur (commandes, factures/avoirs, contrats, catalogues...) sont disponibles sur le portail D@cshop : <https://e-procure-dacshop.dalkia.fr/>

Par l'acceptation du Bon de Commande, l'Entreprise reconnaît avoir eu connaissance des Conditions Générales du Groupe Dalkia [en date du 07/11/2023] figurant ci-après, et les avoir acceptées expressément.

N°	Poste N°	DATE DE LIVRAISON/ EXECUTION	DESIGNATION	QTE	U	P. U. HT	TOTAL HT
1	2201396-1	08/10/2025	PRESTATION Informations internes Imputations : FA0013104R / GX1516917V Site : Note de fournisseur : Commande partielle selon devis Servimo n° 5090081 pour les travaux à réaliser au 104 et au 105 place du 8 mai 1945 - prestation surlignées sur devis ci-joint. 3x18 heures de main d'oeuvre à 43,44 € HT (8296,50 € pour 191 heures) soit 2345,76 € HT 170 € HT de curage de réseaux sur les 653 € HT au total Et le coût des fournitures correspondants soit un total de 3936,15 € HT	1.00000	Pièce	3936.15000	3936.15

**BON DE COMMANDE
OU ORDRE DE SERVICE N°BC1924804**
*(Référence à rappeler sur votre facture)***Total Hors Taxe****3936.15 EUR****ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION**

1.1. L'Acheteur est la société Dalkia SA ou l'une des filiales de Dalkia SA au sens de l'article L233-3 du Code de commerce, signataire des Conditions Particulières d'Achats ou émettrice d'un Bon de commande. Il est entendu qu'il n'existe pas de solidarité entre Dalkia SA et ses filiales, pas plus qu'entre les filiales entre elles, dans le cadre de leurs activités en qualité d'Acheteur.

1.2. L'Entreprise est la société désignée comme telle aux Conditions Particulières. L'Acheteur et l'Entreprise sont désignées ensemble les Parties.

1.3. Les présentes conditions générales d'achats (CGA) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles en application du Contrat, défini au présent article :
- soit l'Acheteur achète ou loue à l'Entreprise des biens (équipements et accessoires, pièces détachées, produits, consommables, matériels, outillages...), qu'ils soient ou non intégrés dans les Prestations, ci-après les Fournitures ;
- soit l'Acheteur confie à l'Entreprise l'exécution de prestations de services et/ou maintenance et/ou travaux ci-après les Prestations.

1.4. Étant entendu que l'Entreprise se fonde sur les principes de ses conditions générales de vente dans le cadre de la négociation avec l'Acheteur, le contrat, issu de la négociation entre l'Acheteur et l'Entreprise (ci-après le Contrat), est composé des Conditions Particulières et des Stipulations Générales. Seules les stipulations des conditions générales de vente de l'Entreprise reprises aux CPA ou dans les conditions figurant au Bon de commande sont applicables.

Les Conditions Particulières sont constituées de l'un ou plusieurs des documents suivants :

- 1) conditions particulières d'achats intitulées ou reconnues comme telles par les Parties (CPA) ;
- 2) conditions figurant au bon de commande (Bon de commande) ;
- 3) documents annexés, le cas échéant, au Bon de commande ou aux CPA (tels que spécifications techniques, délais, performances) ;
- 4) devis ou offre de l'Entreprise à condition qu'il ou elle soit expressément repris(e) dans les CPA ou dans les conditions figurant au Bon de commande.

Le terme Stipulations Générales renvoie :

- soit aux présentes CGA qui figurent notamment au Bon de commande ;
- soit, en présence d'une convention cadre en vigueur entre l'Acheteur et l'Entreprise, à ladite convention cadre en vigueur.

1.5. En l'absence de convention cadre et en cas de contradiction entre les documents : (i) au sein des Conditions Particulières, le document portant le numéro le moins élevé prime sur les autres ; (ii) les CPA, les Bons de commande et leurs documents annexés priment sur les CGA ; (iii) les CGA priment sur les devis ou offres de l'Entreprise. En présence de convention cadre, l'ordre de prévalence des documents est celui défini dans la convention cadre.

1.6. Acceptation du Contrat

Le Contrat est formé par la signature de CPA, lesquelles seront complétées le cas échéant par un Bon de commande, ou à défaut de signature de CPA par l'acceptation par l'Entreprise d'un Bon de commande de l'Acheteur.

Dans cette dernière hypothèse, l'Entreprise doit au moyen de la solution logicielle d'e-procurement de l'Acheteur ou par email adressé au demandeur désigné au Bon de commande, dans un délai maximal de deux jours ouvrés à compter de l'émission du Bon de commande, l'avoir accepté ou refusé. A défaut, dans ce délai, d'acceptation ou de refus du Bon de commande ou de notification d'un début d'exécution par l'Entreprise à l'Acheteur, l'Entreprise supporte seule le risque de ne pas pouvoir se prévaloir du Contrat.

Il est entendu que l'Entreprise ne pourra pas valablement refuser un Bon de commande conforme à des CPA dûment conclues ou au devis de l'Entreprise accepté par l'Acheteur.

Pour toute demande de modification du Bon de commande, l'Entreprise doit préalablement refuser le Bon de commande et proposer à l'Acheteur des modifications. En cas d'acceptation des modifications par l'Acheteur, ce dernier les intégrera dans un nouveau Bon de commande.

1.7. Le Contrat en tout état de cause prime sur les écrits de toute nature et autres engagements antérieurs à la conclusion du Contrat qui n'ont pas été formellement repris par ce dernier.

1.8. La langue du Contrat et de tous les documents fournis et échangés entre les Parties (y compris les documents techniques) est le français. Sauf disposition contraire des Conditions Particulières, tout document qui serait transmis en langue étrangère ne serait pas opposable à l'Acheteur.

ARTICLE 2. OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

2.1. Régularité de la situation de l'Entreprise

L'Entreprise déclare être en parfaite conformité avec la législation sociale et fiscale et notamment, à la loi en vigueur sur le travail clandestin, et s'engage à remettre impérativement à l'Acheteur, sur la plateforme e-Attestations ou sur l'outil d'e-procurement de l'Acheteur, au jour de la conclusion du Contrat, et (i) tous les six (6) mois à compter du début de l'exécution des Prestations et/ou Fournitures, la ou les attestations prévues à cet effet (et en particulier les attestations de l'article L8222-1 du Code du travail) et (ii) tous les 3 mois à compter du début de l'exécution des Prestations et/ou Fournitures, un extrait K bis ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ; l'Entreprise s'engage à tenir indemne l'Acheteur de toute action éventuelle à son encontre.

2.2. Engagement de collaboration de l'Entreprise

L'Entreprise s'engage également à :

- mettre en place les plans de progrès et de développement nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Acheteur, notamment en termes de rationalisation, d'optimisation des coûts et de développement durable ;
 - tout mettre en œuvre pour répondre dans les plus brefs délais aux demandes de l'Acheteur ; et notamment à déterminer et à mettre en œuvre les moyens en personnel et matériel nécessaires à la bonne exécution du Contrat ;
 - faire part immédiatement à l'Acheteur, de toute difficulté de quelque nature que ce soit, qu'il serait susceptible de rencontrer au cours de l'exécution de ses obligations afin de permettre à l'Acheteur de prendre les dispositions qui lui sembleront les plus appropriées aux circonstances ;
 - notifier sans délai, par écrit, à l'Acheteur, les modifications survenant au cours de l'exécution du Contrat et relatives à la personne ayant pouvoir d'engager l'Entreprise dans le cadre du Contrat, à la situation juridique de l'Entreprise (forme, dénomination sociale, siège...) ou à un changement de contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, et d'une manière générale, à informer l'Acheteur de toute modification de nature à affecter de quelque façon que ce soit, l'exécution du Contrat.
- Le cas échéant, en complément des documents à remettre au titre du Contrat et sur demande de l'Acheteur, l'Entreprise fournit les éléments (tels que des extraits de son manuel qualité, de son plan d'assurance qualité, etc.) permettant de répondre aux exigences de son système de management que l'Acheteur a pris l'initiative de mettre en œuvre vis-à-vis de son propre client et prévues dans le contrat principal.

2.3. Santé / Sécurité

L'Entreprise s'interdit toute forme de travail qui peut porter atteinte à la santé et à la sécurité et s'engage à prendre des dispositions pour lutter contre les accidents du travail ainsi qu'à respecter la charte Santé Sécurité de Dalkia disponible sur le site institutionnel de Dalkia à l'adresse suivante : <https://www.dalkia.fr/publications/>.

2.4. Responsabilité Sociétale d'Entreprise